Lebleu et Dansou, conseillers généraux, etc.

Sur la tombe, M. Dansou s'est fait l'interprète des regrets de tous et a retracé la vie si bien remplie de M. Béghin.

CAMBRAI. — Dimanche, dans la soirée, un affreux accident s'est produit sur la voie du chemin de fer entre Cambrai et Iwuy. Pendant la marche d'un train, le sieur Grandel, graisseur, domicilié à Sœmain, est tombé si malheureusement qu'il a été tué sur le coup. Grandel était très-estimé de ses chefs et de ses compagnons.

— LES NOUVELLES LIGNES DU CAMBRÉSIS. Les travaux sont commencés, ainsi que nous l'avons déjà dit. La Compagnie exécute d'abord la ligne de Cambrai à Câtillon, dont la plus grande partie est sur routes.

La ligne part, pour le moment, de la gare de Cambrai, gare qui est nécessaire d'être en relations avec le chemin de fer pour la réception des rails, traverses, etc. Le point de départ définitif sera à la porte Robert. Six kilomètres de voie sont actuellement posés.

Si la Compagnie, qui fait preuve d'une activité digne d'éloges, ne rencontre pas d'obstacles, elle aura terminé la pose de la voie, jusqu'à Caudry, pour la fin d'avril. A ce moment, 15 kilomètres seront terminés, et les communes d'Awoingt, Estourmel, Boistrancourt, Carnières, Bévillers, Beauvois, Fontaine-au-Pire, Boussières, Caudry Béthencourt, seront desservies, car l'exploitation suivra de quelques jours la fin des travaux.

Le second tronçon de Caudry au Cateau (8 kilomètres environ) sera construit jusqu'en haut de la tranchée, vers la fin de mai. Les Cambrésiens et les Catésiens seront donc en relations directes, par la nouvelle ligne, dans les premiers jours de juin.

Le reste de la ligne, de la tranchée du Cateau à Câtillon (15 kilom.), exige des expropriations, et par suite de nombreuses formalités qui entraîneront inévitablement des retards.

On sait que la Compagnie du Cambrésis a deux autres lignes à construire : celle de Denain au Catelet, dont on espère commencer les travaux au mois de juillet, est un chemin d'intérêt local ordinaire, à travers champs ; celle de Saint-Quentin à Cambrai est tantôt sur berge, tantôt en plaine ; l'instruction se continue et les travaux suivront de près ceux de la ligne précédente.

DUNKERQUE — Le malheureux Leroy, victime du triste drame dont cette ville a été le théâtre, dimanche dernier, a été enterré à Dunkerque, hier matin à 11 heures. Le cercueil était porté par les camarades du défunt. Un détachement du 8e territorial, commandé par un capitaine, a accompagné le corps à sa dernière demeure. Delassus, son meurtrier, est sous les verrous, en attendant sa comparution devant le conseil de guerre séant à Lille.

— COULOGNE. — *Le crime de Coulogne.* Voici de nouveaux détails sur le crime qui a été commis à Coulogne. Dimanche soir, deux ouvriers, qui se trouvaient à l'estaminet Quéhen, sur la route de Saint-Omer, près de Coulogne se prirent de querelle et en vint à des voies de fait.

A l'heure de la retraite ils sortirent, comme les autres consommateurs tout en se disputant. Que se passa-t-il ? Aucun témoin ne peut en rendre compte.

Mais vers onze heures et demie, un cultivateur de Coulogne aperçut un homme gisant sur le bord du fossé de la route, à environ deux cents mètres de l'estaminet Quéhen. Il le crut ivre et s'approcha pour le réveiller. Ce n'était plus qu'un cadavre qui baignait dans une mare de sang. La victime avait été tuée à coups de couteau et portait à la gorge une affreuse blessure.

Le maire de Coulogne aussitôt arrêté fit prévenir la gendarmerie et le parquet de Boulogne. On constata sans peine plusieurs mares de sang depuis l'estaminet jusqu'à l'endroit où le cadavre fut retrouvé.

Les indications du cabaretier ne tardèrent pas à amener l'arrestation de celui qui la veille au soir se disputait et frappait déjà la victime.

Cet individu nie absolument qu'il soit l'auteur du crime ; mais les premières charges sont accablantes pour lui et le parquet l'a maintenu en état d'arrestation.

La victime est un nommé Béthune, célibataire, âgé de 38 ans, travaillant à Marck, chez M. Hamerel-Delplace. C'était un homme doux, estimé, considéré comme inoffensif et d'une solide constitution.

Celui qui est regardé comme son agresseur et meurtrier s'appelle Destrez, âgé de 25 ans, demeurant à Coulogne où il vit en concubinage, dit le *Patriote*. Il travaillait chez M. Duchateau, meunier quand on l'a arrêté.

Ce crime a causé dans Calais et St-Pierre une profonde émotion.

HAUTMONT. — La crue de la Sambre et ses affluents étant complètement terminée, les établissements métallurgiques ont rouvert leurs portes et les travaux ont repris.

LA BASSÉE. — On vient d'arrêter et de mettre à la disposition de l'autorité militaire, un individu qui, après s'être hébergé pendant quelques jours dans une auberge de La Bassée, a disparu après avoir fracturé le tiroir du comptoir qui, heureusement, ne contenait que 2 francs 50.

On croit que ce malfaiteur, qui a dit s'appeler Montel, est déserteur du 87e de ligne, en garnison à St-Quentin.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 mars. — Marguerite Detré, Grande-Rue, fort Mulliez, maison Mulliez. — Estelle Lagache, rue de la Paix, 77. — Louis Moerman, rue de Lille, 6, maison Ste-Gadenne. — Auguste Dubus, rue des Charpentiers, 20. — Estelle Ketels, route de Wattrelos. — Hélène Debuquois, rue de l'Arc, 5. — Henri Flament, rue de la Croix, cour Bayart, 5. Louis Hamel, rue du Tilleul, cité Derville, 1. — Florimont Fremont, rue de Ma Campagne, 51.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 mars. — Charles Leruste, 22 jours, rue de Mouveaux, cour Debeaurepaire, 7. — Rosalie Delficque, 48 ans, ménagère, rue de Lannoy, maison Dufermont, 187. — Jeannette Fierens, 9 mois, rue des Longues-Haies, cour Mulliez, 4. — Marie Acquart, 2 mois, rue Solférino. — Charles François, 52 ans, fabricant d'harnais, rue St-Jean, 10.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANOVERMEEREN-VANDAMME, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Armand VANOVERMEEREN, décédé à Roubaix, le 16 mars 1881, dans sa 9e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 18 courant, à 3 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 55.

Les amis et connaissances de la famille DEULIN HULEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Clotilde LAURENT, veuve de M. Prosper DEULIN, décédée à Roubaix, le 16 mars 1881, dans sa soixante-quatrième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 18, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Redoute, 41.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 21 mars 1881, à dix heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Denis-Narcisse-Joseph SALEMBIER, décédé à Roubaix, le 20 février 1879, dans sa 79e année, et de son épouse Dame Henriette-Marie-Joseph MULLIEZ, décédée à Roubaix, le 21 avril 1873, dans sa 72e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique.

BRUXELLES. — Avant-hier soir, à l'Eden, à Bruxelles, un des quatres grands lustres, qui pour la première fois en avait suspendus par des cordes pour faciliter la manœuvre de l'enlèvement et pouvoir les descendre, est brusquement tombé. Il n'y a qu'un blessé, un des hommes de service, qui a eu le pied complètement broyé. Une dizaine de fauteuils d'orchestre sont en miettes. On a éteint le gaz, la représentation n'a pas eu lieu.

— MARCHIENNE-AU-PONT. — Un terrible accident de chasse vient de jeter la désolation dans une honorable famille de Marchienne. M. Louis Goffin a été blessé mortellement d'un coup de fusil, dimanche après-midi, pendant une partie de plaisir, sur le territoire de Nismes.

M. Louis Goffin fait partie d'une société qui tient en location une chasse dans le pays de Mariembourg. Dimanche matin, il était parti avec un bon nombre de ses amis afin de prendre part à une traque au sanglier. M. Goffin devait rentrer le soir même à Marchienne.

Nos chasseurs étaient munis de ces cartouches à petites balles dont l'usage n'est pas exempt de danger.

A un certain moment, comme MM. Goffin et W... se rapprochaient l'un de l'autre, un sanglier parut. M. W... tire. Aussitôt un cri de douleur se fait entendre : M. Goffin chancelle, son arme s'échappe de ses mains, il tombe, M. W... et d'autres chasseurs s'empressent autour de lui, une balle l'avait atteint au bas ventre. On dut reporter ce malheureux à bras d'homme à une lieue et demie de distance.

Il faut bien remarquer qu'il ne peut être question d'un acte d'imprudence de la part de M. W..., car l'endroit où s'est présenté le sanglier forme un angle droit avec les positions occupées à ce moment par les deux chasseurs.

Depuis dimanche soir le blessé est entouré des membres de sa famille :

Il est père de quatre enfants dont l'aîné doit faire cette année même, sa première communion.

Il n'y a pas paraît-il espoir de le conserver à la vie.

— MERBES-LE-CHATEAU. — Un bien triste accident vient de se produire dans cette commune.

M. Hoquet, ouvrier, père de quatre enfants et ayant sa femme gravement malade, aidait, dimanche, un de ses parents à déloger et à transporter les meubles.

Un enfant de sept ans, fils de ce dernier, était monté en jouant au grenier de la maison.

Le gamin y trouva un vieux fusil, s'en empara fit l'exercice et voulut faire semblant de tirer par la fenêtre.

Mais le fusil était chargé.

Hoquet fut atteint sous l'épaule gauche et blessé au point que l'amputation du bras sera probablement nécessaire.

— Une dépêche de Gand, publiée par le *Courrier de Courtrai*, résume comme suit l'arrêt prononcé hier matin par la Cour d'Appel de Gand dans l'affaire de Heule :

« M. le vicaire Iserbyt est condamné à sept mois de prison ; M. Auguste Lagae, à huit mois ; le blessé Duyck, à huit jours ; les autres prévenus à des peines diverses.

» Les vœux de la presse libérale sont exaucés. Les journaux gueux ont annoncé depuis longtemps qu'ils n'attendaient pas moins de la Cour d'appel de Gand.

» Nous envoyons aux condamnés l'expression de notre ardente sympathie et nous laissons sans regret aux vainqueurs le triste honneur de cette plus triste victoire. »

FAITS DIVERS

— Une fille Demeule, âgée de plus de soixante-dix ans, habitant le village de la petite Oraille, commune de Chernonvilliers (Eure), a été trouvée morte dans sa maison. On ne l'avait pas vue depuis quelques jours. En pénétrant chez elle, on s'est trouvé en présence d'un spectacle hideux. Son corps était étendu, couvert de haillons sur une vieille paillasse jetée sur un fumier, dans un cabinet rempli de loques et de débris sans nom. Deux chats étaient occupés à dévorer la figure et les mains du cadavre. Il fut difficile de leur faire abandonner leur proie.

Cette vieille fille est morte de privations et de misère. La maison qu'elle habitait lui appartenait. Elle l'avait payée 2,000 fr. vingt ans auparavant, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à la mendicité.

On a trouvé épars dans le fumier du cabinet, dans le poêle en fonte et le potager de la cuisine et dans le cabinet voisin, environ 200 kilos ou 2,000 fr. de menue monnaie de billon, en pièces de 10, 5, 2 et 1 centimes. On a trouvé, mêlée à des centimes, la somme de 135 fr. en or. Il paraît à peu près certain que la cachette principale n'est pas découverte.

— ENTRÉE DE L'ARCHIDUC RODOLPHE A JÉRUSALEM. — Le clergé catholique et les membres du consistoire israélite, d'accord avec la colonie autrichienne, sans distinction de culte, font de grands préparatifs pour la réception de l'archiduc Rodolphe à Jérusalem.

Les israélites, précédés de bannières, et les catholiques, qui ne peuvent porter dans les rues de la ville sainte que des croix et des branches de palmiers, iront au devant du prince héritier, jusqu'à la station la plus rapprochée, Kalunge.

La députation catholique seule s'arrêtera à l'endroit où l'empereur François-Joseph s'agenouilla en 1869, baisant le sol que foula jadis le pied de Jésus.

Les autorités turques et les notables de la ville se réuniront devant la porte de Jaffa, où elles salueront à leur tour l'illustre pèlerin.

Pendant que l'archiduc Rodolphe traversera la porte, on tirera les canons placés au-dessus. Le prince se rendra ensuite à l'église du Sepulcre, ou le patriarche latin lui adressera une allocution. Précédé de ce prélat et d'un grand nombre d'ecclésiastiques portant des bannières, il ira communier à la chapelle du Sépulcre, éclairée par vingt-quatre lampes, dont la plupart ont été offertes par la maison des Habsbourg.

Après cela aura lieu l'entrée solennelle dans Jérusalem.

— Vive émotion hier soir au théâtre des Variétés. Vers dix heures trois quarts au moment où Mme Judic, rappelée pour la troisième fois, achevait dans la *Roussotte* le dernier couplet de sa chanson du *Plouit !* une détonation d'armes à feu retentit dans la salle ; les spectateurs se levèrent, très émus surtout en entendant Judic jeter un cri et en la voyant s'appuyer sur Dupuis. Quelques personnes effrayées quittèrent la salle ; les autres tournèrent la tête vers une loge du deuxième étage d'où le coup était parti, se livrant à mille conjectures.

Voici ce qui s'était passé : Un jeune homme, nommé Albert Blaye, employé chez MM. Salmon, marchands de fer, 76, rue Amelot, avait tenté de se suicider en se tirant un coup de revolver dans la poitrine.

La balle, heureusement, n'a effleuré que les chairs du sein gauche, et le jeune Blaye, évanoui, a repris ses sens dix minutes après.

Il a refusé de dire au commissaire de police les motifs qui l'ont fait agir.

— Je ne vous les dirai pas, a-t-il dit au magistrat, vous ne les comprendriez pas.

Son tuteur, prévenu aussitôt, l'a emmené en voiture à son domicile, rue Ville-Hardouin.

La nouvelle, transportée de bouche en bouche a calmé la salle et la représentation a pu continuer. Mme Judic, quoique visiblement impressionnée, a repris sa gaieté et sa chanson aux applaudissements de l'auditoire.

— La forêt de Taillard, sise sur la commune de Bardignes (Loire), a brûlé sur une étendue de trois à quatre kilomètres. Le feu aurait pris à une ferme et se serait communiqué aux bois avoisinants.

— UN TUNNEL SOUS LA TAMISE. — Une loi relative à la construction d'un nouveau tunnel sous la Tamise va recevoir son exécution. Cette nouvelle et gigantesque entreprise est destinée à relier Greenwich et Mibrall, dont la population totalisée atteint le chiffre de 259,000 âmes.

Jusqu'ici on avait été obligé de remonter jusqu'au Londonbridge, et de faire un détour de 19 kilomètres pour pouvoir passer le fleuve, lorsque, par des brouillards trop intenses, les bateaux passeurs interrompaient leur service.

Le nouveau tunnel aura son emplacement à 10 kilomètres en aval de Londonbridge ; sa longueur totale sera de 530 mètres.

NOUVELLES DU MATIN

Le gouvernement et le scrutin de liste

Paris, 16 mars.

Le *National* croit savoir que le cabinet est décidé à intervenir dans la discussion du projet Bardoux, sur le scrutin de liste.

Le cabinet se prononcerait nettement pour le scrutin d'arrondissement en admettant, comme transaction, le scrutin de liste par arrondissement.

Le recrutement de l'armée

Paris, 16 mars.

La commission chargée d'examiner la loi sur le recrutement de l'armée, s'est réunie cette après-midi.

M. Dréo a pris la parole pour combattre le contre-projet présenté par M. Guichard, et proposant de fixer des primes et d'autres avantages que l'on accorderait aux engagés volontaires.

On croit que la commission sera favorable à cette proposition.

Les peines corporelles dans la marine

Paris, 16 mars,

La 23e commission d'initiative a pris en considération la proposition de M. Mathieu, demandant l'abolition des peines corporelles dans la marine.

L'impôt sur les boissons

Paris, 16 mars, soir

La commission chargée de la question des boissons a décidé de supprimer l'impôt sur le vin, la bière, et le cidre. Elle entendra lundi le ministre des finances et le directeur des contributions indirectes, afin d'aviser aux moyens de combler le déficit qui résultera pour le budget, de ces divers dégrèvements dont le montant n'est pas inférieur à 150 millions.

L'ensemble des impôts rapporte actuellement 350 millions dont 200 millions sont produits par les alcools.

Pour faire face à cette différence, la commission propose de tripler la patente de licence de surtaxe des alcools et de supprimer les privilèges des bouilleurs de cru.

La proposition Lenglé

Un certain nombre de députés de l'Appel au Peuple ont adhéré à la proposition déposée par M. Lenglé pour la révision de la Constitution.

La question Tunisienne

Paris, 16 mars, soir.

La *Liberté* croit savoir que les instructions envoyées hier, à M. Cousinane, lui enjoignent de faire comprendre au Bey de Tunis que le gouvernement français est résolu à ne pas laisser se prolonger la situation actuelle.

La Guerre.

On lit dans l'*Intransigeant* :

Depuis plusieurs jours, nous recevons de Tunis des nouvelles très graves.

Le gouvernement du bey a pris une attitude carrément hostile à la France.

Il vient d'interdire la continuation des travaux du chemin de fer français de Tunis à Hamam-Ellif.

Nous croyons savoir qu'au conseil des ministres, tenu hier matin, il a été décidé que l'ordre de franchir la frontière tunisienne serait donné à nos troupes d'Algérie, et qu'en outre un cuirassé, partant de Toulon, se rendrait dans les eaux de la Joliette afin d'y appuyer nos réclamations.

Le *Voltaire*, organe opportuniste, publie, de son côté, le télégramme suivant ;

« Tunis, 17 mars.

» La colonie française de Tunis se montre de plus en plus émue de l'attitude du gouvernement tunisien, dont le dernier acte est l'arrêt des travaux du chemin de fer.

» Une adresse, couverte de signatures, a été remise au consul. Vous la recevrez par le prochain courrier. »

Paris, 17 mars.

On dément l'assassinat de M. Roustan ainsi que l'entrée d'un régiment français en Tunisie.

Les princes d'Orléans

Paris, 16 mars.

Les princes d'Orléans voyagent en ce moment, ce qui, paraît-il, n'est pas sans causer quelque inquiétude au gouvernement de la République.

M. le duc d'Aumale disait hier, en riant, que s'il quittait bientôt Paris, ce ne serait pas dans un but politique, mais pour présider la société d'agriculture.

Soumission d'évêques dissidents

Rome, 16 mars.

Les deux derniers évêques arméniens dissidents viennent de se soumettre à l'autorité du St-Siège.

La nouvelle frontière grecque

Constantinople, 16 mars

Les délégués turcs ont soumis hier, aux ambassadeurs des puissances une carte indiquant la nouvelle frontière grecque et le maximum des concessions de la Porte.

La Porte semble animée d'intentions conciliantes.

Le correspondant du « Times » à l'Elysée

Le président de la République a reçu hier M. S. de Blowitz, le correspondant parisien du *Times*.

L'audience n'a pas duré moins de deux heures.

La peste

Bagdad, 16 mars.

On ne signale aucun cas nouveau de peste

Les patentes des fabricants de tulle

La commission du budget a entendu, cette après-midi, M. Ballue au sujet de son amendement pour toute les modification, des patentes fabricants de tulle.

Le budget de 1882

M. Liouville, lira lundi prochain, devant la même commission son rapport, sur le budget du ministère de l'intérieur pour 1882.

Le droit d'association

Paris, 16 mars.

La commission sénatoriale du droit d'association, s'est réunie, aujourd'hui, sous la présidence de M. Dufaure.

Elle a pris communication du texte du projet de loi tel qu'il a été élaboré par la commission.

Quelques points restent encore à régler.

M. Dufaure a convoqué la comission pour avoir son dernier mot, et pouvoir achever son rapport qu'il compte déposer, sur le bureau du Sénat, dans les premiers jours d'avril.

La discussion du projet n'aura lieu qu'après les vacances de Pâques.

PETITE BOURSE DU SOIR

Paris, 16 mars, 9 h. 12, soir.

3 0/0	.. ..	Rio	.. ..
Amortissable	.. ..	Banque ottom.	571 25
5 0/0	120 83	Italien	90 35
Turc	.. ..	Hongrois	98 3/16
Extérieure	../.	Chemins turcs	.. ..
Timbale	.. ..	Loenderbank	.. ..
Egypte	361 25	Union géné.	.. ..
Oriental	../.	Florins	81 ../.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décret approuvant la délibération du conseil général de la Guyane, portant création d'un octroi de mer dans cette colonie et annexe audit décret.

PARTIE NON OFFICIELLE

Elections de conseillers généraux.

Nouvelles et correspondance étrangères.

Tableaux d'avancement concernant les officiers de tous grades et assimilés, établis pour l'année 1881.

Le Général Clinchant

L'état du général Clinchant, gouverneur de Paris, est extrêmement grave et inspire de sérieuses inquiétudes.

Le maréchal de Mac-Mahon chez le duc de Broglie

M. et Mme de Mac-Mahon, ont assisté hier soir à la soirée donnée par le duc de Broglie.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

Rupture entre M. Gambetta et M. Cazot

Paris, 17 mars.

M. Droz, avocat à la cour d'appel de Paris et ami de M. Cazot pose sa candidature à Meaux en remplacement de M. Menier député, décédé récemment.

On annonce que, par suite du patronage que le ministre de la justice aurait accordé à cette candidature une rupture s'est déclarée entre celui-ci et le président de la Chambre des députés.

M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Gambetta

Paris, 17 mars, 10 h. 15 matin

Le ministre des affaires étrangères que l'on accuse souvent de témoigner des sympathies trop ardentes pour l'ambassade d'Allemagne et qui l'on a déjà reproché d'assister assidûment aux banquets et aux fêtes que donne le prince de Hohenlohe, a répondu hier qu'il agissait ainsi pour contrebalancer les tendances de M. Gambetta à une guerre prochaine.

Voyage de M. Grévy.

M. Albert Grévy, gouverneur de l'Algérie, a débarqué à Marseille hier dans la matinée, venant d'Alger.

Le scrutin d'arrondissement

Paris, 17 mars.

Cinq députés, dont trois appartenant à l'Union républicaine et deux à la gauche de la Chambre ont été reçus hier, par le Président de la République et lui ont donné communication de plusieurs lettres de leurs électeurs au sujet du futur mode de scrutin à adopter.

Dans l'une de ces lettres qui penchent toutes pour le scrutin d'arrondissement, se trouve l'expression suivante: Avec le scrutin de liste, » nous ne serions plus que des instruments » passifs aux mains de ceux qui se constituent » les grands électeurs du département. »

Les tribus Marocaines

Alger, 16 mars.

Les hostilités entre les tribus marocaines d'Amalat et d'Oudjda ont cessé. Aucun combat n'a été livré depuis le 10 mars. La partie vaincue a pris l'engagement de payer, sous huit jours, une somme de 30,000 francs et de donner un certain nombre de chevaux.

Une conférence de M. de Lesseps

Marseille, 16 mars, s.

M. de Lesseps a fait ce soir, dans la salle du cercle artistique, une conférence sur l'Isthme de Panama.

La salle, décorée de drapeaux de toutes les nations, était comble. On y remarquait MM. Faure, secrétaire-général de la Préfecture, le général Guyon-Vernier, de nombreux conseillers généraux et municipaux, toute la haute société commerciale de Marseille.

M. de Lesseps a présenté sa fille comme devant donner le premier coup de pioche, et a remercié les 16,000 femmes qui ont souscrit à l'emprunt.

Un accident de chemin de fer

Nimes, 16 mars.

Par suite d'une aiguille mal faite, le train express parti de Nimes pour Cette, à 10 heures, a pris en écharpe un train de marchandises manœuvrant à Uchaud. Le chauffeur de l'express a été grièvement blessé. Le mécanicien et deux ou trois voyageurs sont été légèrement contusionnés.

La circulation sera rétablie ce soir.

La présidence de la chambre belge.

Bruxelles, 16 mars.

Après la séance de la Chambre des représentants, la gauche s'est réunie, et a résolu de porter à la présidence de la Chambre M. Deschamps, ancien vice-président M. Deschamps accepte. — M. Le Hardy de Baulieu a été porté comme premier vice-président, M. Couvreur, comme deuxième vice-président.

Un nouveau tremblement de terre

Naples, 16 mars

Cette nuit, un nouveau et fort tremblement de terre a eu lieu à Casamicciola. D'autres maisons se sont écroulées.

A Laccoameno et Serrafontana, la secousse a été aussi ressentie et a fait tomber quelques maisons.

Aucune victime.

Attentat contre la vie du Lord-Maire de Londres

Londres, 17 mars.

Hier soir, on a trouvé dans une niche du mur de la résidence du Lord-Maire de Londres, une boîte contenant environ quarante livres de poudre et une mèche allumée.

Fort heureusement cette criminelle tentative a échoué par suite de cette découverte, la mèche a pu être éteinte à temps pour empêcher l'explosion.

Un banquet devait avoir lieu à Mansionhouse dans la soirée, mais il fut contremandé par suite de la mort de l'empereur de Russie.

Les auteurs de l'attentat sont inconnus, aucune arrestation n'a été faite jusqu'à présent.

La guerre du Transwall

Londres, 15 mars.

On mande de Durban, 15 mars, au *Times* :

« Les Boërs insistent pour le retrait de la proclamation Shepstone relative à l'annexion du Transwall, et pour leur indépendance complète en dehors de toute ingérence anglaise. Ils accepteraient seulement un résident Anglais chargé de protéger les intérêts des anglais et des indigènes. Les Boërs sont prêts à prolonger l'armistice et à continuer les négociations si la marche des renforts anglais est arrêtée. »

Newcastle, 16 mars.

Les opérations militaires contre les Boërs ont recommencées.

Des troupes anglaises ont traversé aujourd'hui le Buffalo sur lequel on construit un pont.

La peste en Asie

Constantinople, 16 mars.

La peste continue aux environs de Bagdad, notamment à Nedjef.

Des cordons militaires isolent le endroits infectés

Tous les arrivages subissent une quarantaine de quinze jours.

Le roi de Suède.

Stockholm, 16 mars, 8 h. 10 soir.

Le roi de Suède est indisposé depuis samedi soir. Hier et avant-hier, il a eu une légère fièvre. La nuit dernière, il a mal dormi. On constate des symptômes d'inflammation dans le poumon gauche.

La Grèce se prépare

Athènes, 16 mars.

Chambre des députés. — La Chambre vote en 3e lecture le projet de loi relatif aux forces de l'armée de terre en 1881, avec la modification proposée par le ministre de la guerre, fixant l'effectif à 32,000 hommes, non compris les hommes exemptés provisoirement, qui sont actuellement appelés sous les armes, et qui élèveront à plus de 100,000 hommes l'effectif de l'armée grecque.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Présidence de M. PHILIPPOTEAUX, vice-président.

Séance du 17 Mars 1881.

La séance s'ouvre à 2 heures.

PROPOSITION LAROCHE-JOUBERT

M. LAROCHE-JOUBERT dépose une proposition tendant à autoriser tout citoyen à prendre un titre nobiliaire, moyennant le paiement d'une redevance à l'Etat.

L'urgence est repoussée.

DÉPOT DE RAPPORT

M. LOUSTALOT dépose son rapport sur la proposition modifiée par le Sénat et tendant à apporter quelques changements aux lois sur la saisie.

La discussion de ce rapport n'est pas ordonnée par la Chambre.

Avis important

Les annonces légales et judiciaires des cantons de Roubaix et de Lannoy, insérées dans la grande édition du *Journal de Roubaix*, sont reproduites gratuitement dans l'*édition à cinq centimes* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de laines coloniales

Londres, 16 mars.

Ventes 4,600 balles.

Le marché est animé.

Les prix sont inchangés.

Le Havre, 17 mars, 2 h. soir.

Aucun changement à signaler sur le marché lainier ; on a vendu 21 b. Buenos-Ayres à 187.50 et 54 b. à prix tenu secret.

Stock à ce jour : 22754 b. dont 13910 b. Buenos-Ayres ; 4320 b. Montevideo; 540 b. de d° d'échauffée; 558 b. Russie; 1831 b. Espagne; 469 b. Chili; 89 b. Pérou; 8 b. Rio Grande; 29 b. Rio Janeiro.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 17 mars, 1 h. 30 soir.

Ventes de la matinée : 900 balles. Le marché est calme, les prix des disponibles vont se raidissant. Le terme est en hausse. On cote mars 71 ; avril 72 ; mai à juillet 73,25 ; juillet 73,50 ; juillet à septembre 74.

Arrivages : *Cécile Auger*, de Charleston, avec 1641 b. *Halo*, de Bombay, avec 7785 b.

Nouvelle-Orléans, 17 mars

Terme : mars, 10.50 ; avril, 10.53 ; mai, 10,56; juin, 10,63; juillet, 10.70; août 10,75.	
Recettes: dans les ports du Golfe	9,000 b.
de l'Atlantique	4,000 b.
intérieur	b.
Expéditions : vers l'Angleterre	19,000 b.
la France	2,000 b.
le continent	9,000 b.

New-York, 17 mars.

Prix du coton disponible 10 3/4. Terme : Mars, 10,67 ; avril, 10.57; mai, 10,74 ; juin, 10,84; juillet, 10,93 ; août, 10,97 ; septembre, 10,62 ; octobre, 10.38.

Les prix sont raides.

Ventes 167,000 balles.

Liverpool, 17 mars.

Ventes 10,000 balles. Les disponibles sont fermes, les livrables sont en hausse de 1/16, prix des vendeurs.

MARCHÉ DE LIVERPOOL

Le tableau qui suit donne le chiffre des ventes de coton disponible et des importations à Liverpool pour la semaine commençant le 11 mars jusqu'à ce jour :

	Total des ventes.		Dont pour l'export. et la spéculation	Importation	
	balles	prix	balles	balles	balles
Amérique	18,850	4 1/2d à 7 1/2d	2,500	34,330	
Fernam	120	6 1/4d à 6 7/8d	—	1,390	
Santos	—	—	—	199	
Maceio	—	—	—	—	
Maragnan	—	—	—	—	
Egypte	1,500	6 7/8d à 8 3/4d	—	3,342	
Smyrne	—	—	—	—	
Pérou, etc.	130	7 1/2d à 8 3/8d	—	675	
Surat, etc.	1,600	4 1/2d à 6 1/4d	500	—	
	22,000		3,000	59,936	

On évalue dans des cercles bien informés la récolte de 6,300,000 à 6,400,000 balles.

Cours officiels du coton disponible :

	G. O. d.	L. M. d.	M. d.	G M. d.
Upland	5 3/8	5 15/16	6 1/8	6 7/16
Mobile	5 3/8	6 15/16	6 1/8	6 7/16
Texas	5 1/2	6	6 3/16	6 3/4
Orléans	5 1/2	6	6 3/16	6 3/4

	M. F.	Fair.	G. G. F.
Pernam	6 5/16	6 9/16	7 1/16
Maceio	6 7/16	6 11/16	7 1/16
Maragnan	6 7/16	6 11/16	7

	Fair d.	G. d.	Fair
Egypte brun	6 7/8	7 3/8	
Do. blanc	7	7 3/8	

	Fair	G.F.	Good
M. Ct. Broach	—	5 3/4	6 1/8
Dholleral	4 9/16	4 15/16	5 3/8
Oomrawutigcs	4 9/16	5 15/16	5 3/8
Comptahs	4 5/16	4 1/8	5 1/16
Bengale	4 3/8	4 5/8	5

BOURSE DE LILLE

Les trois jours qui viennent de s'écouler n'ont produit aucun changement dans l'état de notre marché financier. Les valeurs charbonnières n'ont donné lieu qu'à un chiffre d'affaires très restreint et la situation ne présente aucune amélioration sensible.

La vente des mines de *Ferfay* a eu lieu lundi. Ce charbonnage a été adjugé provisoirement, pour une somme d'environ deux millions; nous attendrons pour nous prononcer sur la situation que cette vente crée aux obligataires, que l'adjudication soit définitive.

BOURSE DE PARIS *Service gouvernemental*	16 MARS	17 MARS
3 0/0	83 65 ./	84 00 ./.
3 0/0 amortissable	85 75 ./	85 75 ./.
4 1/2 0/0	115 00 ./.	114 25 ./.
Emprunts 5 0/0	120 40 ./.	120 50 ./.
Service particulier	16 MARS	17 MARS.
Act. Banque de France	4330 00	4475 00
» Société générale	663 00	670 00
» Crédit f. de France	1702 00	1707 00
» Chemin autrichien	625 00	625 00
» Lyon	1610 00	1610 00
» Est	785 00	788 00
» Ouest	870 00	870 00
» Nord	1760 00	1755 00
» Midi	1167 00	1175 00
» Suez	1895 00	1925 00
5 % Péruvien	00 0/0	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.)	572 00	571 00
» Banq. ottom. (nouv.)	000 00	000 00
Londres court	25 34 00	23 84 50
Créd. Mob. (act. nouv.)	770 00	767 00
Turc	1322 00	1317 00

AVIS

Voyez pour les Vêtements de 1re Communion

Maison THIÉRY Aîné & Cie

26 et 28, place du Théâtre
1, 3 et 5, rue des Sept-Sauts, LILLE

On trouve dans ces magasins le plus grand et le plus beau choix, les costumes les mieux faits et les plus nouveaux en tissu solide et garanti.

Cette maison défie toute concurrence.

17,20—395

DÉJEUNER DES DAMES

EL DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le chocolat, souvent *difficile* à digérer, et le café au lait dont les *effets débilitants* sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le **Rachout de Delangrenier** aliment aussi léger qu'agréable, *possédant* les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. — Dépôts dans chaque ville (*Se méfier des contrefaçons*) 19268

La maison du **BON MARCHÉ** *à Lille, prépare en ce moment sa mise en vente annuelle des Nouveautés d'Été. Tout ce que le mode a créé de plus nouveau se trouvera réuni dans son exposition générale qui aura lieu très prochainement.* 331

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme

Capital 120 Millions de Francs

Siège social, 54 et 56 rue de Provence, à Paris

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS :

Agen. — Aix. — Alais. — Albi. — Alençon. — Amiens. — Argers. — Angoulême. — Annecy. — Annonay. — Apt. — Arles. — Arras. — Auch. — Aurillac. — Auxerre. — Avignon. — Bar-le-Duc. — Bayonne. — Beauvais. — Besançon. — Béziers. — Blois. — Bordeaux. — Boulogne-sur-Mer. — Bourges. — Brest. — Caen. — Cahors. — Cambrai. — Carcassonne. — Castres. — Cette. — Châlons-sur-Saône. — Châlons-sur-Marne. — Chartres. — Châteauroux. — Cherbourg. — Clermont-Ferrand. — Cusset. — Dieppe. — Dijon. — Douai. — Dreux. — Dunkerque. — Elbeuf. — Epinal. — Fontainebleau. — Grenoble. — Havre (le). — Honfleur. — La Rochelle. — Laval. — Lille. — Limoges. — Lisieux. — Lorient